

Gare aux traitements

édito

Clara de Nadaillac rédactrice en chef
c.denadaillac@reussir.fr
tél. 01 42 74 28 99

À Bordeaux, les conséquences de l'affaire de l'école de Villeneuve ne cessent de se faire sentir. Pour mémoire, le 5 mai dernier, des écoliers avaient été pris de malaises suite au traitement d'une parcelle viticole mitoyenne de leur cour. Ni une, ni deux, le préfet avait pris un arrêté, visant à renforcer les mesures de précaution aux environs des écoles et des lieux d'accueil de personnes vulnérables. Ses dispositions interdisent l'épandage de produits phytosanitaires sans confinement, jusqu'à 50 mètres des écoles, pendant les jours de fonctionnement des établissements.

En ce printemps, c'est au tour du service technique de l'interprofession (CIVB) de se saisir du sujet. Fin mars, les 300 viticulteurs concernés ont reçu un courrier comprenant l'Atlas « voisinage » de leurs parcelles. Y figurent les zones d'enseignement, les zones tampons et surtout les parcelles situées à moins de 50 mètres de l'établissement.

Cet envoi ne peut que laisser perplexe. Tout d'abord, de nombreux établissements sont classés en zone d'enseignement. Ce qui signifie notamment que les parcelles expérimentales de l'Inra sont interdites de traitements sans panneaux récupérateurs ! Pratique pour les essais...

Un peu plus gênant est le fait que le SIG (système d'information géographique) du CIVB sur lequel se base cet Atlas ne semble guère à jour, car tributaire des actualisations d'organismes tiers. Des parcelles n'étant plus allouées à l'enseignement se retrouvent référencées comme telles. Ce qui tronque le contour des zones. Et remet en cause l'intérêt d'un tel Atlas...

Enfin, et c'est bien là le cœur du problème, comment les exploitants pourront-ils gérer le problème ? Car, certes, ils sont conscients de leur responsabilité et ne souhaitent pas intoxiquer leurs voisins. Mais est-ce de leur fait si nombre de communes en périphérie de Bordeaux ont vu leur population exploser depuis une vingtaine d'années ? Et si certains maires peu regardants ont octroyé des permis de construire pour des établissements scolaires en bordure de vignes et non au cœur des hameaux ?

Si certains viticulteurs sauteront le pas et s'équiperont de panneaux récupérateurs, tous ne le feront pas, faute de moyens financiers, de matériel disponible (vignes étroites), ou de personnel pour passer ces pulvérisateurs très chronophages. Dès lors, la solution la plus simple ne serait-elle pas que les écoles se dotent de murs, de haies, ou autres brise-vents, empêchant toute dérive de produit ? 🍷



Ses dispositions interdisent l'épandage de produits phytosanitaires jusqu'à 50 mètres des écoles, pendant les jours de fonctionnement des établissements

Pour approfondir encore le sujet, les filières viticoles ne devraient-elles pas se poser la question d'une menace à court terme d'un retentissant scandale sanitaire : depuis des années, se multiplient les reportages et émissions journalistiques, les livres et documentaires* autour des problèmes d'environnement et de production. En 2009, la phase 1 d'une étude pour le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais**, démontrait l'existence d'un « indice de pression phytosanitaire très élevé » ; elle concluait que " les zones les plus vulnérables se situent (..) dans les parties intermédiaires des bassins versants du fait (...) de l'importance de la part des vignes ».

Aujourd'hui, des procès s'ouvrent autour de la reconnaissance des « victimes » liées à l'utilisation abusive des pesticides. Les transferts dans le produit final consommé ne sont plus à prouver.

Les démarches biologiques ou raisonnée permettent d'ouvrir des perspectives d'avenir. A Bordeaux, le CIVB a lancé un vaste programme d'adhésion des vigneron au Système de Management Environnemental et à la normalisation ISO 14001. Cette initiative massive est la plus intéressante porte de « transition » d'un modèle productiviste chimique vers une approche mieux maîtrisée et durable de la production.

Mais sans plan national volontariste, sans communication vers le public, sans contre feu efficace à l'écume médiatique trop souvent simplificatrice et négative, ne se dirige-t-on vers un immense gâchis d'image ?

*"Vino business", Spécial investigation, articles dans Libération, émission sur France Culture pour ne citer que les plus récents

**lire l'étude : http://www.croppp.org/IMG/pdf/rapport_pesticides_phase1_smrbcle075636.pdf